

**PROVINCE DE QUÉBEC  
RÉGIE INTERMUNICIPALE DE PROTECTION INCENDIE  
DU NORD DES MASKOUTAINS**

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains, tenue le 11 juillet 2017, à 19h45, à la caserne située au 379, rang Michaudville de la Municipalité de Saint-Barnabé-Sud.

Sont présents : Madame la conseillère et messieurs les conseillers

Mme Ginette Daviau, M. Yves Guérette et M. Steve Maurice et M. Simon Valcourt.

Est également présente :

Madame Nathaly Gosselin, secrétaire-trésorière.

À dix-neuf heures cinquante-six (19h45), Monsieur Yves Guérette, vice-président, procède à l'ouverture de la séance du conseil en l'absence du président.

**17-07-73**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM :**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**
- 3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX :**
  - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire 13 juin;
- 4. TRÉSORERIE :**
  - 4.1 Comptes à payer au 10 juillet;
- 5. ADMINISTRATION :**
  - 5.1 modification du 14 novembre, extraordinaire 15 août
  - 5.2 Demande de St-Barnabé pour réévaluation de la politique de facturation et avis de motion si règlement de tarification.
- 6. DEMANDES DU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE :**
  - 6.1 Dossier Jean-Pierre Roy;
  - 6.2 Congédiement William Messier et Jonathan Piché;
- 7. IMMEUBLES :**
- 8. INFORMATIONS DIVERSES :**
- 9. VARIA :**
  - 9.1 Prévention risques élevés/très élevés;
  - 9.2 Inventaires matériel d'urgence
  - 9.3 Sauvetage hors route et municipalité de Sainte-Hélène;
- 10. PÉRIODE DE QUESTIONS : (15 MINUTES)**
- 11. LEVÉE DE LA SÉANCE :**

Il est proposé par Mme Ginette Daviau, appuyé par M. Steve Maurice et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

**17-07-74**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA  
SÉANCE ORDINAIRE DU 13 JUIN 2017**

Il est proposé par Mme Ginette Daviau, appuyé par M. Steve Maurice et résolu à l'unanimité ;

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 juin 2017, avec modifications de la résolution 17-06-74.

**17-07-75**

**ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 10 JUILLET 2017**

Il est proposé par M. Steve Maurice, appuyé par M. Simon Valcourt et résolu à l'unanimité d'adopter les comptes à payer qui ont été déposés au 10 juillet 2017.

**17-07-76**

**MODIFICATION DU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL  
POUR LES RÉUNIONS D'AOÛT ET DE NOVEMBRE**

**CONSIDÉRANT** qu'aucune réunion n'a été planifiée au calendrier des séances pour le mois d'août et que les comptes à payer doivent être approuvés;

**CONSIDÉRANT** que la réunion de novembre est en date du 14 novembre et qu'à cause des élections, les municipalités ont planifié leurs réunions à cette même date;

Il est proposé par Mme Ginette Daviau, appuyé par M. Steve Maurice et résolu à l'unanimité d'ajouter le 22 août au calendrier des séances et d'abroger celle du mois de novembre.

17-07-77

**DEMANDE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-BARNABÉ-SUD  
CONCERNANT UNE RÉVISION DE LA TARIFICATION DES  
SORTIES INCENDIE**

**CONSIDÉRANT** la résolution 159-07-2017 de la municipalité de Saint-Barnabé-Sud qui demande à la Régie de revoir la politique de facturation;

**CONSIDÉRANT** que les membres décident d'adopter un règlement de tarification;

Avis de motion est donné par Mme Ginette Daviau à l'effet qu'il sera présenté pour adoption, lors d'une assemblée subséquente, un règlement relatif à la tarification des municipalités membres.

17-07-78

**DOSSIERS JEAN-PIERRE ROY**

**CONSIDÉRANT** la convention des conditions de travail des pompiers volontaires et employés de soutien de la Régie adoptée en janvier 2017;

**CONSIDÉRANT** que M. Roy contrevient à l'article 9.04 de la convention;

**CONSIDÉRANT** le suivi du dossier par la Municipalité de Saint-Hugues en 2016;

Il est résolu à l'unanimité des élus présents,

D'envoyer une lettre à M. Jean-Pierre Roy pour finaliser le dossier.

17-07-79

**CONGÉDIEMENT DE WILLIAM MESSIER ET JONATHAN PICHÉ**

**CONSIDÉRANT** la convention des conditions de travail des pompiers volontaires et employés de soutien de la Régie adoptée en janvier 2017 qui stipule que le personnel doit être présent à 75 % des pratiques;

**CONSIDÉRANT** que nous n'avons eu aucun retour de M. William Messier et de M. Jonathan Piché après plusieurs tentatives de contact,

Il est proposé par Mme Ginette Daviau, appuyé par M. Steve Maurice et résolu à l'unanimité,

De congédier Messieurs William Messier et M. Jonathan Piché.

**LE DIRECTEUR INFORME L'ASSEMBLÉE DU SUIVI DE DIVERS DOSSIERS.**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions est tenue à l'intention des personnes présentes.

17-07-80

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

À vingt heures cinquante (20h50), il est proposé par M. Simon Valcourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents de clore la présente séance.

Adoptée.

Signé à Saint-Barnabé-Sud, ce (18e) jour de juillet 2017.

---

Michaël Bernier, président

---

Nathaly Gosselin, secrétaire-trésorière